



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Toussus le Noble

ARRETE N° 2025/66

Dossier N° DP 078 62025 E 0028

Date de dépôt : 16/10/2025

Demandeur : Mme. GODFROI Estelle

Pour : Construction d'un garage

Adresse terrain : 18ter, rue des Frères Farman
78117 TOUSSUS-LE-NOBLE

ARRÊTÉ N°2025/66 d'opposition à une déclaration préalable

Le Maire de TOUSSUS LE NOBLE,

VU la déclaration préalable n° **DP 078 620 25 E 0028** présentée le **16 octobre 2025** par Madame GODFROI Estelle pour le bien situé au **18ter, rue des Frères Farman**, Toussus-le-Noble (78117)

VU l'objet de la déclaration :

- **Construction d'un garage**

VU le Code de l'Urbanisme;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11/03/2019 ;

VU le Procès-verbal de constatations d'infractions dressé à votre encontre en date du 11 septembre 2025

Considérant :

- Considérant le positionnement du garage en projet, celui-ci ne se présente pas dans la limite séparative de la construction principale tel que mentionné *dans l'article 4.3 IMPLANTAION DES CONSTRUCTIONS – 2 Les extensions a) Dans le cas d'une construction implantée en limite séparative*
« L'extension pourra se faire en limite séparative en continuité de la construction principale. La longueur totale en limite séparative après extension ne pourra excéder 1,4 fois la longueur existante avant travaux (valable une seule fois à compter de la date d'approbation du présent PLU). »

ARRÊTE

Article 1 :

Il est fait OPPOSITION à la déclaration préalable.

À Toussus le Noble, le 24/10/2025

Le Maire,
Vanessa AUROY

